



Montréal, 22 mai 2015

Madame, Messieurs les Commissaires
Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe – bureau 1414
Montréal (Québec)

(Envoi électronique)

Objet : Consultation publique sur le PPU – Quartier des gares

Madame, Messieurs,

« Le RAPLIQ est un organisme voué à la défense et promotion des droits des personnes en situation de handicap et visant l'éradication de la discrimination souvent faite à leur égard. »

Pour avoir pris connaissance de la documentation afférente à cette consultation, il nous appert que dans celle produite par l'arrondissement Ville-Marie, il est projeté de construire un second édicule de la station de métro Lucien L'Allier, lequel édicule serait plus à l'Est. Étant plus visible, il serait incontestablement plus achalandé.

Or, comme en fait foi notre mission, la discrimination est souvent reflétée dans l'absence d'immeubles accessibles aux personnes en situation de handicap. De plus, comme la population est vieillissante, l'accessibilité universelle touche également ces personnes et rejoint aussi les parents munis de poussettes d'enfants, les voyageurs transportant des valises, etc.

Comme la station de métro (édicule déjà existant) n'est pas projetée par la STM pour une mise en accessibilité, du moins dans la prochaine décennie, nous nous interrogeons à savoir si ce scénario est envisagé, est-ce que le second édicule de la station Lucien L'Allier sera accessible par ascenseur?

Nous serons dans l'attente de vos commentaires et vous prions d'accepter, Madame, Messieurs, nos salutations distinguées.

Linda Gauthier
Présidente

c.c. : M. Denis Coderre, maire de Montréal
M. Russel Copeman, élu responsable au C.E. de l'OCPM